

Téléthon 2023



Passage du Saint-Nicolas

Dans le cadre du Téléthon, le Saint-Nicolas passera dans les habitations de la commune les **lundi 4, mardi 5 et mercredi 6 Décembre** à partir de 17h.

Les parents souhaitant faire remettre un paquet par Saint Nicolas à leurs enfants, doivent le déposer devant la porte d'entrée avant son arrivée. (Un appel téléphonique prévenant de l'arrivée imminente de Saint-Nicolas sera effectué)

Une inscription est nécessaire pour bénéficier des services de Saint-Nicolas. Les réservations sont ouvertes jusqu'au 29 novembre en remettant le coupon ci-dessous* à la mairie de Macheren durant les horaires d'ouverture. Le prix de l'opération est de 5 euros. Le paiement doit être effectué dès l'inscription en mairie. L'appoint devra être effectué en espèces. Les bénéfices seront intégralement reversés au TELETHON. Le nombre maximum d'enfants est limité à 4.

* Bon à détacher pour la réservation du Saint-Nicolas



NOM :
PRENOM :
ADRESSE :
TEL :

Avec Père Fouettard Sans Père Fouettard

PRÉNOM DES ENFANTS

ÂGE

COMMENTAIRES

Observations particulières :

